

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

PREMIER MINISTRE

Décret du 16 mars 2015 chargeant un député d'une mission temporaire

NOR : PRMX1506969D

Le Premier ministre,
Vu la Constitution ;
Vu le code électoral, notamment son article LO 144,

Décète :

Art. 1^{er}. – M. Joël GIRAUD, député, est, dans le cadre des dispositions de l'article LO 144 du code électoral susvisé, chargé d'une mission temporaire auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Art. 2. – Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 16 mars 2015.

MANUEL VALLS